

Commission Développement

LA COMMUNICATION INTERNE

LE TABLEAU D’AFFICHAGE



Cette fiche technique vise à vous aider à construire un ou des tableaux d'affichage contenant toutes les indications obligatoires, régies par la loi, et les informations nécessaires à une bonne communication dans votre club.

Ces informations sont utiles à l'accueil des personnes extérieures par la qualité et le sérieux qu'elles suggèrent. Elles doivent être visibles par tous.

1. Affichage légal

- Dans tout établissement où se pratique une activité physique ou sportive, doit être affichée, en un lieu visible de tous, une copie des diplômes et cartes professionnelles des formateurs exerçant contre rémunération ou une copie des diplômes fédéraux pour ceux exerçant à titre bénévole (article R. 322-5 du code du sport) ;
- Les informations relatives à l'organisation des secours : protocole d'intervention, adresses et numéros de téléphone des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence (article R. 322-4 du code du sport) ;
- L'attestation d'assurance de l'association couvrant sa responsabilité civile, celle des personnes animant l'activité sportive ou entraînant ses pratiquants contre rémunération au sein de l'établissement, celle de tout préposé de l'exploitant, ainsi que des personnes admises dans l'établissement pour y exercer les activités physiques qui y sont enseignées (article R. 322-5 du code du sport).

2. Informations utiles

Elles servent à la communication interne du club (liste non exhaustive) :

- N° de téléphone des responsables ;
- Horaires d'ouverture et de présence ;
- Informations internes aux clubs : dates des prochaines réunions, date des animations internes du club, gazette ;
- Statuts et règlements intérieurs du club ;
- Informations sur la lutte contre le dopage ;
- Présentoir avec les différents mandats des compétitions de la région ;
- Affichage des résultats des compétitions auxquelles ont participé les licenciés du club ;
- Informations fédérales (Lettre aux clubs, compte-rendu, etc.).

Certaines informations peuvent être affichées à l'extérieur du lieu de pratique pour donner la possibilité de contacter le club.

3. Conseils pour installer votre tableau

- Éviter de le surcharger ;
- Éviter de superposer les outils de communication ;
- Installer vos tableaux aux endroits les plus fréquentés (passage, entrée des locaux).

EXEMPLE DE PRÉSENTATION

